



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Fermeture du Théâtre du Tarmac et son avenir

Question écrite n° 7950

Texte de la question

M. Pascal Bois attire l'attention de Mme la ministre de la culture sur l'annonce de fermeture du théâtre du Tarmac situé à Paris, dédié aux cultures francophones et à son avenir. Créé dans la continuité du Théâtre international de langue française, cet établissement est le seul à mettre en valeur spécifiquement les cultures de la francophonie à Paris. Ce théâtre a su monter des partenariats féconds et aider un public diversifié à accéder au spectacle vivant. Outre la Belgique, la Suisse ou le Québec, il s'intéresse aussi à l'outre-mer. Il constate que le « Théâtre Ouvert », pressenti pour le remplacer, bien qu'il fasse un travail intéressant pour la création contemporaine et le renouvellement de la dramaturgie, ne soit manifestement pas orienté vers la francophonie. Aussi, il lui demande d'apporter tous les éléments de réponses ayant motivé cette décision de fermeture et si un autre site était envisagé pour l'avenir de ce théâtre et de sa vocation culturelle.

Texte de la réponse

Le ministère de la culture a affirmé à plusieurs reprises son engagement total pour le soutien aux artistes ultramarins et d'expression française à travers le monde, dans la continuité de la politique menée par le Président de la République. Il a ainsi souhaité donner un nouveau souffle à la politique culturelle francophone en repensant les modalités de soutien de l'État à ces artistes. Une mission a été confiée à l'inspection générale du ministère de la culture, qui a rendu son rapport cet été. Suite aux conclusions de ce rapport et à ses préconisations, un certain nombre de mesures ont été annoncées le 27 septembre dernier pour accroître la diffusion du spectacle vivant francophone en France et mieux articuler les différents acteurs dans ce domaine : le développement de pôles de référence pour les artistes francophones en France, la création de deux fonds pour la diffusion sur le territoire national et pour la production de la création francophone à l'étranger. Au total, l'ensemble de ces mesures représente près de 2 M€. Un appel à projets a par ailleurs été lancé pour attribuer l'occupation du théâtre du 159, avenue Gambetta sur la base d'un projet renouvelé.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Bois](#)

Circonscription : Oise (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7950

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er mai 2018](#), page 3645

Réponse publiée au JO le : [11 décembre 2018](#), page 11428